



Problème pour prendre un colocataire

Par **Everblast**, le **21/07/2015** à **17:46**

Bonjour à tous,

Je suis locataire depuis 2012, et je souhaite maintenant prendre un colocataire avec moi.

L'agence me demande dans un premier temps de faire un préavis de départ, pour ensuite sur un autre rendez-vous faire un avenant et ajouter mon futur colocataire.

Je trouve la démarche étrange et risqué pour moi, car d'une je ne compte pas partir donc c'est un mensonge. Et de deux rien ne les empêche de me virer après avoir signé le préavis de départ pour rehausser le loyer qui est assez avantageux pour moi (le loyer normal de l'appart est d'environ 100e de plus).

Donc je ne sais pas quoi faire, je n'ai pas envie de me faire virer ou de devoir payer 100e de plus avec un nouveau contrat.

Ils ont beau me dire que cette manip est normale et qu'il n'y aura pas d'augmentation, ça ne reste que des paroles, une fois mon préavis de départ signé ils pourront faire ce que bon leur semble.

Avez vous des conseils à me donner pour ne pas me faire avoir ? Est-ce normal de devoir signer que je pars ?